

gouvernement agirait comme il avait dit. Au sujet de Radio-Canada, le secrétaire d'État a déclaré:

... Je sens que je suis en compagnie de gens qui veulent en principe réaliser les mêmes choses que moi.

Combien de rapports sur Radio-Canada le Parlement a-t-il étudiés? J'ai écouté Radio-Canada chaque soir et je n'ai rien entendu à ce propos; ce fut le silence absolu. Comme s'il n'y avait pas eu de débat à la Chambre qui intéresse l'avenir ou la grandeur de cette institution. Radio-Canada n'en a pas dit un mot. Par ailleurs, ils trouvent le moyen de se faire entendre sur les ondes de Radio-Canada, les flageonneurs qui louent le gouvernement, ceux qui disent que la Chambre des communes est assommante, qu'on y répète les choses inutilement, que ce genre de choses devrait finir, que le Parlement devrait obéir aux caprices d'individus assoiffés de pouvoir. Radio-Canada diffuse les déclarations de ces gens-là. D'après le rapport venant de la colline du Parlement dimanche dernier, tout ici serait ennuyeux. C'est parce que ces gens-là ont décidé de faire quelque chose pour rehausser la cote du gouvernement. Le secrétaire d'État a aussi dit: que ce qui cloche au Parlement, c'est que les députés ne savent rien: J'en ai moi-même assez d'entendre parler de compréhension, alors que la connaissance fait même défaut. Or, on ne peut comprendre sans savoir.

Voilà l'homme qui, de son siège là-bas, dirige ces divers organismes et prétend qu'il trouve en Radio-Canada un esprit fraternel de pensée et d'idéalisme. Est-ce là pourquoi certains types viennent chez nous pour faire de l'agitation? Il ne s'agit évidemment pas de tous ceux qui émigrent au Canada, mais il y a des gens qui viennent ici pour fomenter des dissensions, et ils semblent toujours pouvoir recourir à Radio-Canada pour se faire entendre du public canadien. Quand ils ne peuvent entrer au pays parce qu'ils seraient refoulés à la frontière, Radio-Canada fait en sorte que leurs vues soient diffusées. Un type a parlé au téléphone, des États-Unis; Radio-Canada a arrangé toute l'affaire. Le représentant de Radio-Canada lui a déclaré qu'il était heureux de connaître son point de vue, et qu'il le pria de lui rendre visite.

• (4.10 p.m.)

C'est ce qui arrive ici. Le leader du gouvernement à la Chambre a déclaré: Oh, n'ayez pas peur. Nous n'utiliserons pas ce règlement, sauf dans 1 p. 100 des cas. Dans 99 p. 100 des cas, nous ne l'utiliserons pas. Je demande alors à quoi songe le gouvernement? Pourquoi

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

essaie-t-il maintenant de nous refiler cela? Quel est son but, son objectif? Pourquoi cette hâte? Qui désire quoi?

A plusieurs reprises dans cette enceinte, le chef de l'opposition (M. Stanfield), le chef du Nouveau parti démocratique (M. Douglas) et le chef du Ralliement créditiste (M. Caouette) ont demandé ce qui avait retenu le gouvernement. Nous n'avons pas retenu le gouvernement. On n'a rien fait pour les anciens combattants ou pour les agriculteurs. Certes, les agriculteurs vont recevoir une visite d'en haut. Le premier ministre se trouve dans l'Ouest du Canada mais non pas pour consulter les agriculteurs. Monsieur l'Orateur, c'est là, de la part du gouvernement, une attitude dictatoriale.

Ce Parlement est une imposture. Le préopinant qui siège de ce côté-ci de la Chambre a déclaré que des changements ont eu lieu au cours des années. Le Parlement est mort et si nous continuons de la sorte, nous deviendrons des entrepreneurs de pompes funèbres chargés d'enterrer le Parlement.

C'est le gouvernement qui refuse de soumettre des mesures à la Chambre. L'opposition ne peut proposer de mesures. Cependant, le gouvernement ne peut signaler une seule mesure prête à être soumise à la Chambre. Au lieu de cela, le ministre des Finances (M. Benson) répond aux questions du chef de l'opposition en disant qu'ils ne vont pas nous dire ce qui va se passer, car il s'agit d'un secret qu'ils révéleront un jour. Ce sera sans doute quand les poules auront des dents. Quand nous demandons au gouvernement ce qu'il va faire, il répond invariablement qu'il va réfléchir. Certes, il est impossible de comprendre ce que veut le gouvernement ou ce qu'il a en tête.

Le 16 septembre, lorsque le premier ministre a parlé du Parlement, il a déclaré, comme on peut le lire à la page 72 du Hansard:

... si nos systèmes de gouvernement ne sont pas dépassés par notre époque, ...

Et il a ensuite déclaré, monsieur l'Orateur: ... s'il ne serait pas nécessaire de trouver ... de nouvelles institutions ...

Qu'est-ce que cela veut dire? Allons-nous supprimer le régime parlementaire et adopter le régime congressionnel de gouvernement? Est-ce la nouvelle institution?

Nous avons eu une preuve de l'attitude du gouvernement le 24 juin dernier, quand le secrétaire d'État (M. Pelletier) a ordonné, contrairement aux règles du protocole, qu'aucun drapeau ne serait mis en berne sur la colline du Parlement en hommage à l'un des plus grands soldats de notre époque et à un ancien gouverneur général du Canada. Nous